

Avis de constitution

SOCIETE « ENTOURAGE AMO »

Siège ABIDJAN COCODY, LES DEUX PLATEAUX
BOULEVARD LATRILLE LOT 170 ILOT 16, Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/10/2023 reçus par Me COULIBALY K.EDITH SYLVIANE, et enregistrés au CEPICI le 11/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTOURAGE AMO »

Objet :

- Événementiel ;
- Conciergerie ;
- Hospitality ;
- Lobbying ;
- Sponsoring et Partenariats.

La participation de la Société par tous les moyens à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'achat, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation ;

Et, plus généralement, l'exécution de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social, pouvant lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY, LES DEUX PLATEAUX
BOULEVARD LATRILLE LOT 170 ILOT 16, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M NAQUET JULES GUILLAUME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06416 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79056/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

